

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SAINT-JULIEN MONTDENIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21730250400014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST JEAN DE MAURIENNE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS (3)

ANNEE 2014

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	4
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget	6
A1 - Vue d'ensemble - Sections	7
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	9
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	11
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	13
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III - Vote du budget	15
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	18
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	20
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	22
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	24
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	Sans Objet
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	44
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	45
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	46
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	
B - Engagements hors bilan	48
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
C - Autres éléments d'informations	49
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	51
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	Sans Objet
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-35 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SAINT-JULIEN MONTDENIS COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS	BP 2014
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1773
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 121 603,00	2 009 299,76
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 112 303,24
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 121 603,00	2 121 603,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	750 300,15	1 447 682,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	139 899,15	95 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 652 482,70	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 542 682,00	1 542 682,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 664 285,00	3 664 285,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	483 566,00	0,00	536 020,00	536 020,00	536 020,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	698 300,00	0,00	705 200,00	705 200,00	705 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	245 200,00	0,00	241 500,00	241 500,00	241 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 427 066,00	0,00	1 482 720,00	1 482 720,00	1 482 720,00
66	Charges financières	149 900,00	0,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 586 466,00	0,00	1 628 220,00	1 628 220,00	1 628 220,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	814 221,00		402 383,00	402 383,00	402 383,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	123 440,00		91 000,00	91 000,00	91 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		937 661,00		493 383,00	493 383,00	493 383,00
TOTAL		2 524 127,00	0,00	2 121 603,00	2 121 603,00	2 121 603,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 121 603,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	127 900,00	0,00	177 900,00	177 900,00	177 900,00
73	Impôts et taxes	1 218 175,40	0,00	1 169 700,00	1 169 700,00	1 169 700,00
74	Dotations et participations	347 300,00	0,00	332 700,00	332 700,00	332 700,00
75	Autres produits de gestion courante	187 050,00	0,00	194 200,00	194 200,00	194 200,00
Total des recettes de gestion courante		1 920 425,40	0,00	1 909 500,00	1 909 500,00	1 909 500,00
76	Produits financiers	16 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels	4 100,00	0,00	4 099,76	4 099,76	4 099,76
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 940 525,40	0,00	1 923 599,76	1 923 599,76	1 923 599,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	135 350,00		85 700,00	85 700,00	85 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		135 350,00		85 700,00	85 700,00	85 700,00
TOTAL		2 075 875,40	0,00	2 009 299,76	2 009 299,76	2 009 299,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	112 303,24
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 121 603,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	407 683,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 600,00	0,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	366 605,00	139 899,15	152 300,15	152 300,15	292 199,30
	Total des dépenses d'équipement	384 205,00	139 899,15	178 600,15	178 600,15	318 499,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	513 909,00	0,00	484 000,00	484 000,00	484 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	513 909,00	0,00	484 000,00	484 000,00	484 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	898 114,00	139 899,15	662 600,15	662 600,15	802 499,30
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	135 350,00		85 700,00	85 700,00	85 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	137 350,00		87 700,00	87 700,00	87 700,00
	TOTAL	1 035 464,00	139 899,15	750 300,15	750 300,15	890 199,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	652 482,70
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 542 682,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	106 700,00	95 000,00	22 735,00	22 735,00	117 735,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	110 281,00	110 281,00	110 281,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	106 700,00	95 000,00	133 016,00	133 016,00	228 016,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	410 300,00	0,00	111 000,30	111 000,30	111 000,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	652 482,70	652 482,70	652 482,70
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	56 923,26	0,00	54 800,00	54 800,00	54 800,00
	Total des recettes financières	468 223,26	0,00	819 283,00	819 283,00	819 283,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	574 923,26	95 000,00	952 299,00	952 299,00	1 047 299,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	814 221,00		402 383,00	402 383,00	402 383,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	123 440,00		91 000,00	91 000,00	91 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		939 661,00		495 383,00	495 383,00	495 383,00
TOTAL		1 514 584,26	95 000,00	1 447 682,00	1 447 682,00	1 542 682,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 542 682,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	407 683,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1063 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	536 020,00		536 020,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	705 200,00		705 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	241 500,00		241 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	136 000,00	0,00	136 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	9 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	91 000,00	91 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		402 383,00	402 383,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 628 220,00	493 383,00	2 121 603,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 121 603,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 200,00	19 200,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	484 000,00	0,00	484 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	292 199,30		292 199,30
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 800,00	0,00	5 800,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 500,00	2 000,00	22 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	66 500,00	66 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	802 499,30	87 700,00	890 199,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	652 482,70
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 542 682,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir l'état des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,00		35 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	177 900,00		177 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		66 500,00	66 500,00
73	Impôts et taxes	1 169 700,00		1 169 700,00
74	Dotations et participations	332 700,00		332 700,00
75	Autres produits de gestion courante	194 200,00	0,00	194 200,00
76	Produits financiers	10 000,00	0,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels	4 099,76	19 200,00	23 299,76
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 923 599,76	85 700,00	2 009 299,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	112 303,24
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 121 603,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	111 000,30	2 000,00	113 000,30
13	Subventions d'investissement	117 735,00	0,00	117 735,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	111 281,00	0,00	111 281,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		91 000,00	91 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		402 383,00	402 383,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	54 800,00		54 800,00
Recettes d'investissement – Total		394 816,30	495 383,00	890 199,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	652 482,70
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 542 682,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		483 566,00	536 020,00	536 020,00
011	Charges à caractère général			
		22 000,00	22 000,00	22 000,00
60611	Eau et assainissement	92 000,00	95 000,00	95 000,00
60612	Energie - Electricité	46 760,00	27 050,00	27 050,00
60618	Autres fournitures non stockables	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	9 000,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	21 000,00	22 000,00	22 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 400,00	2 200,00	2 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 160,00	2 920,00	2 920,00
60636	Vêtements de travail	6 200,00	6 200,00	6 200,00
6064	Fournitures administratives	2 450,00	2 460,00	2 460,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	13 200,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 700,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	16 250,00	5 150,00	5 150,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	4 500,00	4 500,00
6132	Locations immobilières	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	270,00	270,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61522	Entretien bâtiments	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61523	Entretien voies et réseaux	6 000,00	71 330,00	71 330,00
61524	Entretien bois et forêts	15 000,00	17 000,00	17 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	11 000,00	11 500,00	11 500,00
616	Primes d'assurances	5 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	700,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 300,00	1 300,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	750,00	800,00	800,00
6228	Divers	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6237	Publications	6 396,00	10 740,00	10 740,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	2 200,00	2 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	22 000,00	23 000,00	23 000,00
63512	Taxes foncières	698 300,00	705 200,00	705 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés			
		0,00	400,00	400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 700,00	7 300,00	7 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	409 000,00	416 000,00	416 000,00
6411	Personnel titulaire	46 000,00	26 800,00	26 800,00
6413	Personnel non titulaire	17 000,00	26 000,00	26 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	81 000,00	82 800,00	82 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	83 000,00	89 500,00	89 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 000,00	4 400,00	4 400,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 000,00	23 200,00	23 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 800,00	2 000,00	2 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux			

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6488	Autres charges	18 000,00	18 000,00	18 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	245 200,00	241 500,00	241 500,00
6531	Indemnités	57 300,00	57 300,00	57 300,00
6532	Frais de mission	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 000,00	6 200,00	6 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	40 000,00	45 000,00	45 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	35 700,00	30 800,00	30 800,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	90 000,00	96 000,00	96 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 427 066,00	1 482 720,00	1 482 720,00
66	Charges financières (b)	149 900,00	136 000,00	136 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	140 000,00	133 000,00	133 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	9 900,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 500,00	4 500,00	4 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 586 466,00	1 628 220,00	1 628 220,00
023	Virement à la section d'investissement	814 221,00	402 383,00	402 383,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	123 440,00	91 000,00	91 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
676	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	123 440,00	91 000,00	91 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		937 661,00	493 383,00	493 383,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		937 661,00	493 383,00	493 383,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 524 127,00	2 121 603,00	2 121 603,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 121 603,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		40 000,00	35 000,00	35 000,00
013	Atténuations de charges			
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	127 900,00	177 900,00	177 900,00
7022	Coupes de bois	42 000,00	84 000,00	84 000,00
7023	Menus produits forestiers	100,00	100,00	100,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	1 000,00	1 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	23 800,00	23 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	47 500,00	40 500,00	40 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	33 800,00	25 500,00	25 500,00
		1 218 175,40	1 169 700,00	1 169 700,00
73	Impôts et taxes			
73111	Taxes foncières et d'habitation	749 400,00	751 000,00	751 000,00
7321	Attribution de compensation	325 645,40	325 600,00	325 600,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	49 000,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	34 000,00	35 000,00	35 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	22 830,00	23 600,00	23 600,00
7351	Taxe sur l'électricité	17 000,00	18 000,00	18 000,00
7355	Taxes sur l'énergie hydraulique	3 000,00	1 500,00	1 500,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7388	Autres taxes diverses	2 300,00	0,00	0,00
		347 300,00	332 700,00	332 700,00
74	Dotations et participations			
7411	Dotation forfaitaire	182 000,00	167 000,00	167 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	22 000,00	23 000,00	23 000,00
74718	Autres participations Etat	31 000,00	32 300,00	32 300,00
7473	Participat° Départements	4 200,00	700,00	700,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	5 800,00	5 800,00
7478	Participat° Autres organismes	54 100,00	53 000,00	53 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	18 000,00	18 900,00	18 900,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	6 000,00	5 000,00	5 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 500,00	5 000,00	5 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	13 500,00	12 000,00	12 000,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
		187 050,00	194 200,00	194 200,00
75	Autres produits de gestion courante			
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	15 500,00	8 500,00	8 500,00
752	Revenus des Immeubles	105 000,00	126 000,00	126 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	27 400,00	33 100,00	33 100,00
758	Produits divers de gestion courante	39 150,00	26 600,00	26 600,00
		1 920 425,40	1 909 500,00	1 909 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	16 000,00	10 000,00	10 000,00
761	Produits de participations	16 000,00	10 000,00	10 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 100,00	4 099,76	4 099,76
7718	Autres produits except. opérat° gestion	4 100,00	4 099,76	4 099,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 940 525,40	1 923 599,76	1 923 599,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	135 350,00	85 700,00	85 700,00
722	Immobilisations corporelles	116 150,00	66 500,00	66 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	19 200,00	19 200,00	19 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		135 350,00	85 700,00	85 700,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 075 875,40	2 009 299,76	2 009 299,76

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)				112 303,24
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 121 603,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 600,00	5 800,00	5 800,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	4 000,00	4 000,00
2031	Frais d'études	1 300,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 300,00	1 800,00	1 800,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 000,00	20 500,00	20 500,00
2111	Terrains nus	12 000,00	6 500,00	6 500,00
2115	Terrains bâtis	0,00	14 000,00	14 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	58 520,00	7 250,00	7 250,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	80 000,00	18 300,00	18 300,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	48 100,00	59 200,00	59 200,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	14 000,00	12 800,00	12 800,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	5 000,00	19 350,00	19 350,00
147	Opération d'équipement n° 147 (5)	2 600,00	1 000,00	1 000,00
500	Opération d'équipement n° 500 (5)	31 500,00	2 000,00	2 000,00
506	Opération d'équipement n° 506 (5)	92 835,00	24 200,15	24 200,15
507	Opération d'équipement n° 507 (5)	4 000,00	0,00	0,00
508	Opération d'équipement n° 508 (5)	1 600,00	0,00	0,00
509	Opération d'équipement n° 509 (5)	0,00	2 200,00	2 200,00
510	Opération d'équipement n° 510 (5)	750,00	0,00	0,00
511	Opération d'équipement n° 511 (5)	4 700,00	3 000,00	3 000,00
530	Opération d'équipement n° 530 (5)	20 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		384 205,00	178 600,15	178 600,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	513 909,00	484 000,00	484 000,00
1641	Emprunts en euros	414 000,00	431 000,00	431 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	98 909,00	52 000,00	52 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		513 909,00	484 000,00	484 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		898 114,00	662 600,15	662 600,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	135 350,00	85 700,00	85 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	19 200,00	19 200,00	19 200,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 800,00	4 800,00	4 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	14 400,00	14 400,00	14 400,00
	Charges transférées (9)	116 150,00	66 500,00	66 500,00
2313	Constructions	116 150,00	66 500,00	66 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2111	Terrains nus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		137 350,00	87 700,00	87 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 035 464,00	750 300,15	750 300,15

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (11)			139 899,15
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			652 482,70
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 542 682,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	106 700,00	22 735,00	22 735,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	29 000,00	10 000,00	10 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	2 835,00	2 835,00
1323	Subv. non transf. Départements	66 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	9 900,00	9 900,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	11 700,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	110 281,00	110 281,00
1641	Emprunts en euros	0,00	58 281,00	58 281,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	52 000,00	52 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		106 700,00	133 016,00	133 016,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	410 300,00	763 483,00	763 483,00
10222	FCTVA	403 000,00	100 000,00	100 000,00
10223	TLE	7 300,00	3 000,00	3 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	8 000,30	8 000,30
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	652 482,70	652 482,70
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	56 923,26	54 800,00	54 800,00
Total des recettes financières		468 223,26	819 283,00	819 283,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		574 923,26	952 299,00	952 299,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	814 221,00	402 383,00	402 383,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	123 440,00	91 000,00	91 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	26 100,00	16 100,00	16 100,00
28031	Frais d'études	21 900,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	98,60	98,60
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 140,00	1 501,40	1 501,40
281534	Réseaux d'électrification	73 300,00	73 300,00	73 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		937 661,00	493 383,00	493 383,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
1021	Dotation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		939 661,00	495 383,00	495 383,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 514 584,26	1 447 682,00	1 447 682,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	95 000,00
----------------------------	-----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 542 682,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : MATERIEL DIVERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	102 418,23	a 0,00	7 250,00	b 7 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 418,23	0,00	7 250,00	7 250,00	0,00
2182	Matériel de transport	24 164,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	78 253,87	0,00	7 250,00	7 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 250,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : VOIES ET CHEMINS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	197 138,80	a 0,00	18 300,00	b 18 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	197 138,80	0,00	18 300,00	18 300,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	197 138,80	0,00	18 300,00	18 300,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 300,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : RESEAUX ELECTRIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	32 863,52	a 0,00	59 200,00	b 59 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 863,52	0,00	59 200,00	59 200,00	0,00
2313	Constructions	32 863,52	0,00	59 200,00	59 200,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-59 200,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : ESPACES VERTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	21 276,32	a 0,00	12 800,00	b 12 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 276,32	0,00	12 800,00	12 800,00	0,00
2313	Constructions	21 276,32	0,00	12 800,00	12 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 800,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : MOBILIER ET MATERIELS ADMINISTRATIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	7 916,00	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 916,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 916,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-3 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : BOIS ET FORETS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	38 806,00	a 0,00	19 350,00	b 19 350,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 806,00	0,00	19 350,00	19 350,00	0,00
2313	Constructions	38 806,00	0,00	19 350,00	19 350,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 12 735,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 835,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	9 900,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 615,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1)
LIBELLE : MERLON DE VILLARD CLEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	13 503,02	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 503,02	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2111	Terrains nus	13 503,02	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT RUE DU BOURG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 500 (1)
LIBELLE : MAIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 964,10	a 31 500,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 964,10	31 500,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2313	Constructions	6 964,10	31 500,00	2 000,00	2 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-23 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 506 (1)
LIBELLE : ESPACE CULTUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 974 575,57	a 108 399,15	24 200,15	b 24 200,15	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	90 222,89	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00
2184	Mobilier	37 174,96	0,00	5 200,00	5 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	53 047,93	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 884 352,68	108 399,15	19 000,15	19 000,15	0,00
2313	Constructions	3 884 352,68	108 399,15	19 000,15	19 000,15	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 95 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	95 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	29 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	66 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-37 599,30
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 507 (1)
LIBELLE : ANCIENNE ECOLE DE MONTDENIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	7 410,07	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 410,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 410,07	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 508 (1)
LIBELLE : SALLE JOSEPH CHATEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 248,81	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 248,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 248,81	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 509 (1)
LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 200,00	b 2 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 200,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 510 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 932,32	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	727,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	727,42	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 204,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 204,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 511 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	83 095,03	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 492,71	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2184	Mobilier	4 492,71	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 602,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	78 602,32	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 530 (1)
LIBELLE : EGLISE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	694,78	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	694,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	694,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

1V
A2.2

	Objet de la dette	Répartition par prestataire	Période	Année départ	Durée (an)	Taux	Dettes à l'origine	Capital restant dû avant échéance	Intérêts	Capital	Annuités	N° prêt	dernière échéance	Capital restant dû après échéance	Classement GISS/et
4	Réhabilitation log Montdenis		annuel	2002	20	3,45	91 469,00	47 288,48	1 395,01	4 946,06	6 341,07	1005687	01/02/2022	42 342,42	2A
5	Réhabilitation maison ROL	CDC prêt (variable)	annuel	2001	15	3,55	59 776,02	10 175,95	310,37	5 024,23	5 334,60	0855461	01/02/2015	5 151,72	2A
7	Divers	Banque populaire	annuel	2001	15	5,2	304 898,03	55 203,85	2 870,60	26 902,41	29 773,01	07007631000	27/09/2015	28 301,44	1A
9	Travaux	Caisse française de financement local	annuelle	2004	15	4	600 000,00	274 142,09	10 965,68	41 330,18	52 295,86	MON225237EU R0232531001	01/02/2019	232 811,91	1A
10	Paludos appart élément,	CDC	annuelle	2005	10	3,4	18 171,00	4 191,66	210,28	1 993,04	2 203,32	1042033	01/04/2015	2 198,62	2A
11	Paludos appartement Villardclément	CDC	annuelle	2005	15	3,4	35 119,00	18 838,43	720,37	2 349,06	3 069,43	1042032	01/04/2020	16 489,37	2A
13	Rue du Bourg	Caisse d'épargne	trim.	2010	15	3,23	130 000,00	114 221,88	852,04	1 882,65	2 734,69	8684938	25/06/2025	112 339,23	1A
			25/2						837,03	1 897,66	2 734,69			110 441,57	
			25/5						821,89	1 912,80	2 734,69			108 528,77	
			25/8						806,64	1 928,05	2 734,69			106 600,72	
			25/11									1176534	31/12/2031		1A
14	Espace culturel	Equipe populaire	trim.	2012	20	4,25	1 000 000,00	967 512,19	9 919,73	8 698,92	18 618,65			958 813,27	
			mars						9 827,30	8 791,35	18 618,65			950 021,92	
			juin						9 733,89	8 884,76	18 618,65			941 137,16	
			septembre						9 639,49	8 979,16	18 618,65			932 158,00	
			décembre									1209393	01/01/2027		1A
15	Espace culturel	CDC	annuelle	2013	15	4,51	1 500 000,00	1 424 630,78	64 397,53	75 369,22	139 766,75			1 349 261,56	
							01/01/2013					1220165	01/05/2014	0,00	1A
16	Espace culturel	CDC	annuelle	2013	2	3,86	450 000,00	229 238,62	8 802,76	229 238,62	238 041,38				
							01/05/2013		132 110,61	430 128,17	562 236,78			5 096 597,60	
	TOTAL						1 238 433,65	3 445 443,93							

page 40

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2014

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
A2.2		A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE L'EMPRUNT												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts portés (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2014

128

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégoriser l'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		502 200,00	I 502 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		483 000,00	483 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	431 000,00	431 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ² afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	52 000,00	52 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 200,00	19 200,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 200,00	19 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	502 200,00	139 899,15	652 482,70	1 294 581,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	651 183,00	III 651 183,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	103 000,00	103 000,00
10222	FCTVA	100 000,00	100 000,00
10223	TLE	3 000,00	3 000,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	548 183,00	548 183,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations	16 100,00	16 100,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	98,60	98,60
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	1 501,40	1 501,40
280422	Privé : Bâtiments, installations	73 300,00	73 300,00
281534	Réseaux d'électrification		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	54 800,00	54 800,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	402 383,00	402 383,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	651 183,00	95 000,00	0,00	652 482,70	1 398 665,70

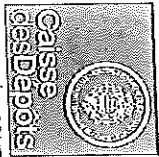
	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 294 581,85
Ressources propres disponibles	IV 1 398 665,70
Solde	V = IV – II (6) 104 083,85

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SAINT JULIEN MONTDENIS

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)		A2.4

Structures	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents	Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	6	4				
	97,44	2,56				
	3 064 949,41 €	80 494,52 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						



FONDS D'ÉPARGNE

DIRECTION REGIONALE
RHONE-ALPES

Référence garant : 287611 CMNE DE SAINT JULIEN MONT DENIS
Département : 073 Savoie
Montants en Euro

Contrat n°	Ancien contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Termes de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2012	Intérêt courus Int. compensateurs Int. différés	Quotité garantie %	Créances impayées garanties
(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)

Emprunteur n° 212072 OPAC DE SAVOIE

Produit : APLCD 11 PLACD 01.02.06 ALL 3 ANS
Entité : CDC
7 120,97 773,73 100,00 0,00

0258006 0001740096401000 01/07/1987 01/07/2024
Entité : CDC

Produit : HLM 01 PREL HLM ORDINAIRE
Entité : CDC
25 361,16 370,10 44,00 0,00

0496549 7340400054776041 25/07/1975 25/07/2015
Entité : CDC

Produit : HLM 04 FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES
Entité : CDC
15 349,82 224,00 100,00 0,00

0496593 7340400058046041 25/07/1979 25/07/2019
Entité : CDC

Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL
Entité : CDC
460 016,29 4 956,21 50,00 0,00

1093509 24/08/2007 01/09/2049
Entité : CDC

1093533 24/08/2007 01/09/2059
Entité : CDC

Produit : RARLD 02 RéA AN RED LIM INT DIFF REV
Entité : CDC
419 096,74 6 195,74 100,00 0,00

0920047 25/12/1999 01/08/2024

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
Immeuble Aquilon - 44, rue de la Vilette - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48 - Télécopie : 04 72 11 49 25

page 43

Remboursant
cahier
2025/12/13
Remboursant
cahier
2025/12/13

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT: TEMPS NON COMPLET
Filière administrative				
rédaeteur	B	2	2	0
adjoint administratif 1er classe	C	1	1	0
adjoint administratif 2ème classe	C	1	1	0
Filière technique				
agent de maîtrise principal	C	1	1	0
agent de maîtrise	C	1	1	0
adjoint technique 1ère classe	C	1	1	0
adjoint technique principal de 2ème classe	C	2	2	0
adjoint technique 2ème classe	C	8	8	7
Filière police municipale				
agent de police	C	1	1	1
Filière sociale				
ATSEM 1ère classe	C	2	2	0
Filière culturelle				
Assistant enseignement artistique principal 1er classe	B	1	1	1
TOTAL		21	21	9

IV
CT

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 07/07/19

(1)

(2)

Indice (8)	Euro:
------------	-------

107

$$\frac{1}{(x_1)}$$

Nature du contrat (c)

Agents occupant un emploi permanent (5)

Agents occupant un emploi non permanent (7)

GENERAL

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

TECH : technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.
ME: Medicine-Enriched.

MT: Médico-technico.

SP : Sportif.
CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM : Polico.

OTR: Missions non fallaciadipos u circ imort

- (4) **CONTRAT** : Moillif du contralat (la) du 26 janyier 1904 inconnue ;
3-9° : article 3, 1or alinéa : accroissement temporel d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : service à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacanze temporario d'un empioi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'exercer les fonctions le justifiant.

3.3-32* : emplois du secteur des équipements des groupes d'habitants de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 100 000 habitants ou de communes dont la population moyenne est inférieure à 100 000 habitants et qui sont situées dans une zone d'habitat dispersé ;

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public, de changement de titulaire, de détermination obligatoirement proposée à un agent contractuel.

34 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupe

110-1 : collaborateur
A : autres (nrc/c/sor)

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents ne sont pas concernés par l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un indicateur autre que :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

- Bois et forêts

ARRETE-SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTE :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20 février 2014

Présenté par le maire,
A St-Julien-Montdenis, le 26 février 2014

Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Saint-Julien-Montdenis, le 26 février 2014

Les membres du conseil municipal,
TOURNABIEN Marc, maire

RAVIER Marc,

THIAFFEY Jean-François,

BOIS Yves,

CHARVIN Denis,

DABURON Didier,

DELANGRE Martine,

LEFEVRE Franck,

VALENZANO Martine,

VIARD Marcel,

LESIEUR Evelyne,

BOCHET Marcel,

CHOMAZ Josiane,

BUFFAZ Bernadette,

COLLOMBET Corinne,

DALLA COSTA René,

GROS Danielle,

TRIBAL Marie-Josée,

VARESANO José,

Certifie exécutoire par le maire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication, le